



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLICQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONSULAT D'ALGERIE A BOBIGNY

قنصلية الجزائر ببويني

## POUR LES BINATIONAUX

- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité algérienne biométrique ou le passeport algérien biométrique en cours de validité ;
- Photocopie de la Carte d'immatriculation consulaire en cours de validité pour les personnes ayant 19 ans ou plus;
- Deux (02) Actes de naissance (copie intégrale de moins de trois (03) mois) délivrés par la Mairie du lieu de naissance ;
- Une (01) photocopie de l'Acte de naissance 12 S ;
- Livret de famille (photocopies des pages écrites) ;
- Six (06) photos d'identité récentes et règlementaires ;
- Carte Nationale d'Identité française (copie recto-verso).

**-Une (01) photocopie de la Déclaration d'Option** (Article 2 Accord algéro-français du 11.10.1983), à souscrire auprès du bureau des affaires militaires de la Préfecture de Bobigny.

**-Deux (02) photocopies du Certificat des Services** (Article 3 Accord algéro-français du 11.10.1983), pour ceux qui ont effectué la Journée Défense et Citoyenneté. **Ce document est à solliciter auprès du Centre du Service National de Paris Fort Neuf de Vincennes Cours des Maréchaux Case 158 75614 Paris cedex 12.**